

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00239

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE - AVIS SUR L'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 23 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 111

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de voix : 123

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR,
M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, Mme Hélène BRUYERE,
Mme Marie-Christine BUFFARD, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE,
Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Suzanne CHAZELLE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS,
Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE,
M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG,
Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR,
Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Eliane LEGROS,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,
Mme Babette LUYA, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI,
M. Gérard MANET, Mme Pascale MARRON, Mme Brigitte MASSON,
Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND,
Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA,
M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT,

Le 12 juillet 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160602-D20160023910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160712

M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joelle RICARD,
M. Jean-Paul RIVAT, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET,
Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,
M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS,
M. Daniel TORQUES, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON,
M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Patricia CORTEY donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Pascal GARRIDO,
Mme Andonella FLECHET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Stéphanie MOREAU donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Vincent BONY, M. Olivier BROUILLOUX,
M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON,
M. Florent PIGEON, Mme Marie-Hélène THOMAS

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE - AVIS SUR L'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Conformément à l'article L.5210-1-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié par la loi du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), et notamment l'article 35 II, Monsieur le Préfet de la Loire a saisi par courrier en date du 27 avril 2016 les Maires et les Présidents d'EPCI du département concernés, afin de recueillir l'avis des conseils municipaux et communautaires sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) arrêté le 29 mars 2016.

Ce projet prévoit l'extension du périmètre de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole :

- aux 4 communes de la Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château : Aboën, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas et Saint-Maurice-en-Gourgois ;
- aux 3 communes de la Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier : Chamboeuf, Saint-Bonnet-les-Oules, Saint-Galmier ;
- à 1 commune de la Communauté de communes de Forez-en-Lyonnais : La Gimond.

Avec l'arrivée de ces 8 nouvelles communes, représentant près de 12 000 habitants, le nouveau périmètre de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole comprend 53 communes pour 402 859 habitants.

Cette proposition d'extension du périmètre de Saint-Etienne Métropole arrêtée par Monsieur le Préfet le 27 avril 2016 ne répond pas totalement à la logique de cohérence territoriale et de bassin d'emploi, mais elle permet à notre Communauté Urbaine de dépasser les 400 000 habitants, seuil demandé pour pouvoir prétendre au statut de Métropole, et d'être dimensionnée pour jouer un rôle de premier plan au sein de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il s'agit d'une étape importante dans l'évolution de notre intercommunalité, d'un développement qui va permettre à Saint-Etienne Métropole de prendre sa place dans le concert des grandes agglomérations françaises et de peser encore plus efficacement et durablement sur les grandes décisions nationales, et ainsi offrir à nos territoires les chances d'un développement équilibré, solidaire et harmonieux au profit de nos populations.

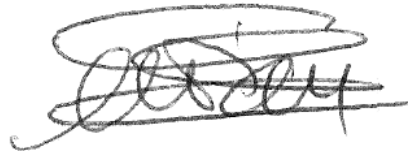
Les arrêtés du périmètre définitif seront pris par Monsieur le Préfet de la Loire au plus tard le 31 décembre 2016, pour une mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale au 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **émet un avis favorable à l'arrêté préfectoral du 27 avril 2016 fixant le projet d'extension du périmètre de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole.**

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 12 voix contre et 1 abstention.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU